



XXX^{ème} Assemblée générale de l'AIMF
20 et 21 octobre 2010, Lausanne

COLLOQUE

« *Dialogue villes et universités au service du développement local* »

Problématique

L'AIMF s'insère dans le nouveau modèle de coopération qui donne la priorité à des instruments comme l'appui institutionnel, le transfert de savoir-faire, l'échange d'expertise, la formation des ressources humaines et le développement. Les universités, institutions qui, historiquement ont contribué à faire la ville, constituent un domaine privilégié de cette coopération internationale : elles disposent de ressources humaines qualifiées et constituent un espace d'éducation et de sensibilisation au développement ce qui leur permet de participer à des initiatives internationales des collectivités locales avec d'importantes contributions en matière de coopération technique

Les métropoles et les associations faitières de collectivités locales, qu'elles soient nationales ou internationales, doivent avec les universités entre autres :

- améliorer le service public grâce à l'accès à de meilleures techniques
- former les élus et leurs collaborateurs
- accéder à d'autres sources de financement
- promouvoir la mise en place de nouveaux liens
- promouvoir la tolérance et la compréhension interculturelle
- renforcer localement la cohésion sociale
- promouvoir le développement économique local
- doter la collectivité locale d'une visibilité internationale et renforcer sa capacité de négociation avec l'Etat

Il ne s'agit donc pas de traiter des déficiences structurelles et des besoins de base des groupes vulnérables des villes mais d'aider les gouvernements locaux, avec leurs propres moyens techniques, de faire face à ces défaillances. En somme, l'objectif de l'AIMF est d'améliorer l'exercice des fonctions de base de l'administration publique locale pour faire de la ville une ville durable, nécessairement bâtie sur des solidarités avec des stratégies d'économie des ressources, de gestion des flux, d'équité sociale et de cohésion entre les territoires.

Au-delà de ce renforcement individuel des collectivités locales, nous entendons influencer d'autres processus jusqu'alors décidés au niveau des Etats, notamment dans les processus de décentralisation et de coopération transfrontalière. Nous devons aussi, ensemble, contribuer à la valorisation des savoirs et des savoir-faire des collectivités locales en matière de gestion des territoires afin de porter cette connaissance à l'international.



L'AIMF a prévu dans sa Programmation quadriennale, adoptée en 2009 lors de l'Assemblée générale de Paris, de favoriser la création de réseaux d'experts territoriaux, d'encourager les échanges entre les villes et les universités et de susciter une réflexion francophone sur la ville. Dans ce cadre, des conventions ont été signées avec l'Association Universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie.

Le Colloque de Lausanne est destiné à ouvrir le débat. Qu'attendent l'un de l'autre chacun des deux acteurs ? Trois thèmes de réflexion permettront très concrètement d'illustrer ces attentes et de proposer des savoir-faire : le patrimoine, la gouvernance et le développement durable.

Comment passer du « vivre à côté » au « vivre ensemble » ?

Tel est l'enjeu souligné dans le rapport 2009 de la Banque mondiale qui rappelle le rôle essentiel de mettre en synergie les savoir-faire locaux, notamment ceux des universités et des collectivités, afin de renforcer les capacités d'actions des acteurs du développement local.

Ce processus a pourtant fait long feu, tant les liens entre les institutions locales d'une part et les institutions universitaires d'autre part sont demeurés embryonnaires, limités à des participations symboliques dans des organes consultatifs. Or, à l'heure de la décentralisation des politiques publiques, dans le cadre d'une mondialisation de l'offre et de la demande des savoirs, cette absence de liens entre la ville et l'université est-elle encore acceptable ?

Les universités ont de plus en plus conscience d'émerger comme des acteurs territoriaux aux côtés des collectivités. Cette situation n'est pas sans conséquences sur le rayonnement supplémentaire qu'elles peuvent apporter au développement des villes mais aussi sur l'impact financier des politiques municipales pour le développement des universités.



Descriptif du thème des ateliers

Atelier 1 - L'université dans la ville

La présence d'une université dans une ville représente un atout, mais aussi un défi économique et social pour la collectivité qui doit proposer des solutions en termes de logement, de transport mais aussi d'offre culturelle à une population estudiantine qui vit parfois en marge de la ville (physiquement si l'université est située sur un campus à l'extérieur, mais aussi socialement si les étudiants ont des logements, des restaurants ou des associations qui leur sont réservés); et cela sans désavantager les quartiers les plus défavorisés. D'un autre côté, les étudiants dynamisent la vie économique, sociale et culturelle d'une ville : pour beaucoup les étudiants viennent de l'extérieur, ils apportent donc avec eux leur diversité culturelle. Ce sont aussi souvent les porteurs d'une vie culturelle alternative et innovante.

Atelier 2 - L'université partenaire de développement économique

Une université représente un formidable réservoir d'idées innovantes à développer et de personnes qualifiées qu'une ville peut intégrer à son essor en leur offrant des opportunités d'implantation. En effet, la recherche menée dans les laboratoires débouche parfois sur des applications commercialisables, comme dans le domaine de la santé ou des technologies de l'information pour ne citer que ces domaines les plus évidents. D'un autre côté, pour être attractive sur le marché international et ainsi pouvoir compter sur la venue de personnalités académiques en mesure de contribuer à son rayonnement, l'université est étroitement dépendante du cadre et de la qualité de vie qu'offre la région dans laquelle elle est implantée. Ce sont là les conditions d'un partenariat intéressant et nécessaire à la fois pour la ville et pour l'université.

Atelier 3 - Gouvernance

La logique de compétition a touché de nombreuses politiques locales (ie. la culture, la communication, l'aménagement du territoire, l'urbanisme ou le développement économique). Le lancement de grands projets urbains modernistes sont révélateurs de cette logique qui est sans doute l'un des facteurs qui a le plus contribué à la transformation du gouvernement des villes : une collectivité ne peut plus se contenter de gérer des services de façon bureaucratique au quotidien. Elle doit être stratégique, flexible, sensible à l'évolution de son environnement et capable de s'ouvrir à de nouveaux partenariats. De son côté, l'université aborde de similaires remaniements en termes de gouvernance. L'université est aussi capable d'analyser les mécanismes de ces bouleversements, d'anticiper les possibles évolutions et de former les personnes qualifiées dont les collectivités ont besoin pour les accompagner. Finalement, l'université et ses experts offrent aux villes un regard externe et compétent pour être associés à certains dossiers publics.



Atelier 4 - Patrimoine

Les patrimoines architecturaux, naturels et culturels, qu'ils soient matériels ou immatériels, représentent pour les villes un potentiel de développement important. En effet, ceux-ci attirent les touristes et ils sont les témoins d'un savoir-faire local ; ils sont porteurs d'une image forte pour la ville et sont la fierté des habitants. Cependant, du fait de l'explosion démographique des villes, ces patrimoines sont particulièrement exposés aux risques d'altération ou de destruction. Universités et villes peuvent travailler ensemble à identifier et à qualifier ces patrimoines, et à ensuite les intégrer à des projets d'aménagement du territoire qui les valorisent tout en répondant aux besoins, prioritaires, de la population.

Atelier 5 - Développement urbain durable

Le développement d'une ville implique d'énormes besoins en termes de logement, de mobilité, d'énergie, d'espaces publics, de gestion des déchets, de communication avec les citoyens, de distribution de l'eau, de santé, d'emploi, de protection des ressources naturelles... pour n'en citer que quelques uns ! Chacun de ces domaines est complexe et demande l'implication d'experts capables de mener une analyse pertinente des besoins et de proposer aux élus les éléments de politiques appropriées et durables. A ce titre, les universités sont un partenaire essentiel des villes par les personnes qu'elles forment, la recherche qu'elles mènent, les échanges qu'elles entretiennent à l'échelle internationale. En parallèle, la ville est un terrain d'étude privilégié par les chercheurs : elle est source d'étude et offre les occasions de confronter les résultats d'une réflexion à la réalité d'un contexte complexe.